

Istres authentique et fraternelle



Un engagement écologique durable

L'eau , L'air , Les déchets, La Propreté

Mieux vivre ensemble

C'est d'abord la qualité de l'air que nous respirons et de l'eau que nous buvons.

La protection de l'Environnement repose sur 3 piliers : donner les moyens aux citoyens d'agir, faire respecter les règles, et travailler sur les questions de fond dans une large concertation.

La part de l'éducation dans ce domaine est immense et les actions déjà engagées depuis longtemps seront poursuivies et développées. Quant à la lutte contre les incivilités elle sera au coeur d'une politique communale dont les acteurs seront non seulement les élus mais aussi les comités de secteurs et les associations. La Police Municipale de l'Environnement aura en charge le respect des règles élémentaires du savoir vivre ensemble.

Si l'Environnement est une délégation de l'Intercommunalité, son respect reste notre responsabilité et la municipalité doit être une ressource inépuisable d'idées et d'actions.

L'eau :

Campagne antigaspi sur l'arrosage public et la consommation des établissements publics. Priorité à **l'assainissement collectif** partout où le coût d'installation le permet.

Réhabilitation des étangs: remettre en marche la **Roselière de l'étang de l'Olivier, entreprendre la dépollution de ceux d'Entressen** et de Rassuen avant leur mise en valeur.

Promotion d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour la nappe de Crau, et volonté de réduire le coût de l'eau (retour en gestion publique).

L'air :

Nous continuerons sans relâche le **combat contre l'incinérateur**.

Participation active au **projet Aigrette** (point zéro) et à l'étude épidémiologique qui devra en découler.

Actions de réduction de la circulation automobile.

Les déchets :

Augmentation des rotations d'enlèvement des ordures dans les zones critiques. Aménagement des **points propres et nettoyage** accru de ceux-ci ; création d'une **recyclerie ; rapprochement des collectes de déchets des utilisateurs**.

Travailler sur des systèmes innovants de tri sélectif pour les immeubles et le centre ancien ; mise en place d'une **collecte sélective spécifique pour les commerçants** du centre ville et des zones commerciales de quartiers.

La propreté :

Mise en place de **cendriers dans les rues** et à proximité des **bars et des restaurants**. **Nettoyage accru** des rues et trottoirs, et des bords des Etangs **avec les usagers citoyens**.

Actions de la **Police de l'Environnement**.